

<p>Avis de vacance</p>  <p>CCAS de Saint-Martin-d'Hères</p>	<p>Cadre d'emplois : Assistant socio-éducatif</p> <p>Quotité : Temps plein</p> <p>Publication: Interne/Externe</p> <p><i>durée de publication: 1 mois minimum (article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).</i></p>	<p>N° d'ordre: CCAS_2026_N°011</p> <p>AXC/CS/PP</p>
<p>Filière : Médico-sociale Catégorie : A</p>	<p align="center">Délai de dépôt des candidatures 15 jours après la date de publication</p>	
<p>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DIRECTION ACTION SOCIALE INSERTION AFFECTATION : SERVICE ACCUEIL, AIDES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</p>		
<p align="center">Coordinateur-trice social en site collectif de mise à l'abri temporaire CDD de 6 mois</p>		

Missions de la direction

Le CCAS de Saint-Martin-d'Hères mène dans la Direction Action Sociale et Insertion :

- une politique de prévention et d'animation de la vie sociale à partir des cinq maisons de quartier de la commune (agrément CAF),
- une politique de soutien aux personnes confrontées à différents facteurs d'exclusion au travers du Service Accueil, Aides et Accompagnement Social.

Sous l'autorité de la responsable du Service Accueil, Aides et Accompagnement Social, le/la coordinateur-trice interviendra sur des missions relatives à la gestion sociale d'un lieu semi-collectif de mise à l'abri temporaire pouvant accueillir au maximum une trentaine de personnes (isolés et couples sans enfants).

Activités du poste

Contribuer à l'accueil des personnes sur le site

- Accueillir, présenter le lieu et le règlement de fonctionnement aux personnes accueillies
- Veiller à l'installation des personnes

Assurer l'organisation et le fonctionnement du lieu

- Co-construire une organisation commune des espaces collectifs et s'assurer qu'elle soit respectée
- Accompagner la notion du « savoir habiter en collectif » (hygiène, alimentation, entretien du logement et des espaces communs, cohabitation...)
- Veiller à la bonne utilisation des espaces collectifs, du matériel mis à disposition et du bon entretien des espaces collectifs et individuels
- Gérer les imprévus de la vie en collectif et mettre en œuvre des réponses adaptées
- Assurer une médiation entre les personnes si nécessaire
- Faire un point régulier avec le gardien du site et établir des procédures de reporting
- Repérer les dégradations/dysfonctionnements et en référer au service technique
- Élaborer les moyens de communication avec les résidents : affichages...

Assurer un premier niveau d'accompagnement social des personnes

- Établir un premier diagnostic pour identifier les besoins des personnes et faciliter l'accès aux droits
- Orienter les personnes accueillies vers les acteurs social/santé adaptés
- Soutenir dans la réalisation de certaines démarches administratives

Assurer une coordination sociale avec les acteurs locaux

- Informer très régulièrement et autant que de besoin la responsable de service de la vie collective et des problématiques individuelles
- Partager une analyse des besoins du public accueilli avec la responsable de service
- Coordonner les liens avec les acteurs du champ médico-social et de la solidarité
- Suivre l'évolution des situations en lien avec les associations du droit au séjour
- Participer aux instances de suivi et de coordination mises en place

Profil recherché

Connaissances

- Du public en situation de précarité
- Des partenaires et des dispositifs de l'action sociale

Savoir faire

- Sens des relations humaines
- Technique de communication : Écoute, reformulation, médiation...
- Capacité à poser et porter un cadre clair
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'interpellation

Qualités

- Autonomie
- Prise d'initiative
- Qualité relationnelles ; Empathie, Bienveillance, juste distance professionnelle
- Sens du travail partenarial
- Sens du service public
- Discrétion professionnelle

Conditions

Conditions d'exercice particulières

- Organisation du travail dans le cadre du protocole de gestion du temps de travail applicable à Saint-Martin-d'Hères
- Horaires adaptables entre 10H et 19H selon les jours
- Activité sur le site et en bureau au CCAS
- Organisation des congés permettant d'assurer la continuité du service

Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités

- Être titulaire d'un diplôme de travailleur social ou équivalent ou Master en politiques sociales
- Expérience souhaitée en structure d'accueil et/ou avec un public étranger

Conditions de rémunération

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (IFSE cible du poste 360€ brut mensuel + CTI 238,22€ brut mensuel)

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 75% de l'abonnement (plafond de 99€ mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance facultative contrat de groupe du CDG38 : participation de 26€ par mois

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

Proposition d'adhésion aux comités des œuvres sociales COS SMH et/ou COS 38 donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements ...) sous conditions.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les agents non titulaires (dans le cadre de l'article 332-23 disposition 1 du CGFP) voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + **CV obligatoire**) à Monsieur le Président du CCAS :

sur le site : <https://ccassmh.taleez.com>

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

Signature




Pour le Président
et par délégation
Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS